

Édition spéciale

Budget 2025

BONNE ET HEUREUSE ANNÉE !



Les membres du Conseil, la Direction générale, ainsi que tous les employés souhaitent aux citoyennes et citoyens de Fasset une année 2025 en santé par-dessus tout, du bonheur au quotidien et du temps pour profiter des moments de qualité avec vos proches. Essentiel quoi.... !

Comme à tous les ans, les mois de novembre et décembre sont une période importante pour élaborer et planifier le budget de l'année suivante. Dans cet exercice, nous avons dû d'abord, considérer l'augmentation du coût de la vie et aussi de prendre en compte l'augmentation des dépenses dans différents postes budgétaires qui ne suivent pas toujours l'indice du coût de la vie. Entre autres, le prix des équipements, du matériel nécessaire aux opérations courantes et les services à la communauté sont en constance augmentation. À titre d'exemple ; les différents services fournis par la MRC Papineau, représentent une augmentation de 26% des quotes-parts pour la municipalité de Fasset. Le service de police de la Sûreté du Québec (SQ) représente une augmentation

de près de 10% pour l'année qui vient. De plus, dans une vision des dépenses importantes à venir pour les 2 à 4 prochaines années, nous devons faire des réserves année après année, dans les secteurs de l'aqueduc, du greffe, de la voirie, des eaux usées et du développement économique de la municipalité. Enfin, nous devons aussi, investir de façon significative pour pouvoir répondre aux obligations et exigences des différents paliers gouvernementaux afin d'avoir accès éventuellement, à différents programmes d'aide financière pour la réalisation de projets d'envergures.

C'est donc dans ce contexte que le 19 décembre dernier le Conseil municipal a adopté un budget de 1 109 967\$ pour l'année 2025. Il s'agit d'une augmentation de 4,12 % par rapport au budget de l'année 2024. Cette augmentation est nécessaire afin de d'assurer une croissance économique durable ainsi que de maintenir le développement de notre richesse collective. Cependant, le compte de taxe sera majoré de 1% pour l'année 2025 pour les raisons suivantes.

Brièvement, le budget planifié pour 2025 comprend un ajustement du taux de taxation foncière générale. Ce taux passe donc de 0,5894 du 100\$ d'évaluation de l'année 2024 à un taux de 0,6243 du 100\$ d'évaluation pour 2025. Cet ajustement représente une hausse de 5,99% pour l'année 2025. Cependant, dû à l'entrée en vigueur le 1^{er} janvier 2025, du programme de modernisation de la collecte sélective au Québec, les citoyens n'auront plus à défrayer les dépenses reliées au service de la collecte sélective. A titre d'exemple, l'incidence de cette augmentation sur le compte de taxe 2025 pour une propriété moyenne évaluée à 262 300\$ et qui est desservie par les services, se traduit par une augmentation de 28.50\$, alors que pour une propriété non desservie par les services d'aqueduc et d'égout, elle représente une hausse de 9.26\$.

Enjeux pour l'année 2025 :

- Protéger maintenir nos investissements en élaborant un Plan de Gestion de nos Actifs (PGA) notamment en eau potable,
- Utilisation des programmes d'aide financière disponibles pour réaliser des projets d'envergures,
- Recruter et embaucher des ressources humaines qualifiées notamment, afin de pérenniser le service des travaux publics,
- Mise en commun du service de sécurité incendie avec la municipalité de Notre-Dame-de-Bonsecours,

Les membres du Conseil municipal sont fiers de vous présenter cette planification du budget 2025 car elle représente une vision réaliste et responsable de la réponse aux besoins actuels tout en se préoccupant des besoins pour les générations de demain. Soyez assurés de l'application rigoureuse des dépenses afin de préserver de façon optimale, la qualité de vie et des services offerts à la population de Fasset.

Votre maire,

François Clermont

MUNICIPALITÉ DE FASSETT

Prévisions budgétaires 2025

Revenus

Revenus de sources locales

Taxe Aqueduc utilisation - Fassett	-91 639 \$
Taxe Aqueduc Règlements - Fassett	-24 946 \$
Taxe Service de police	-51 339 \$
Taxe Égouts utilisation	-91 825 \$
Taxe Égouts Règlements	-23 600 \$
Taxe Vidanges	-51 077 \$
Taxe Recyclage	0 \$

Total - Revenus de sources locales	-334 425 \$
---	--------------------

Autres revenus	-775 542 \$
-----------------------	--------------------

Total - Revenus	-1 109 967 \$
------------------------	----------------------

Dépenses

Administration Administration générale

Administration	166 651 \$
Évaluation	18 588 \$
Conseil	74 095 \$
Quote-parts MRC	43 800 \$
Greffe	2 600 \$

Total - Administration générale	305 734 \$
--	-------------------

Sécurité publique

Incendie	129 494 \$
Police	51 339 \$

Total - Sécurité publique	180 833 \$
----------------------------------	-------------------

Transport Transport

Éclairage	9 864 \$
Voirie	97 496 \$
Neige	40 200 \$

Total - Transport	147 560 \$
--------------------------	-------------------

Hygiène du milieu

Aqueduc	107 711 \$
Égouts	91 825 \$
Vidange	51 077 \$
Recyclage	26 727 \$

Total - Hygiène du milieu	277 340 \$
----------------------------------	-------------------



Amén. Urbain, dévelop.

Développement	0 \$
Urbanisme	48 966 \$
HLM	0 \$
Transport collectif	0 \$

Total - Aménagement Urbain, développement	48 966 \$
--	------------------

Dépenses (suite)

Loisirs et culture

Bibliothèque	13 705 \$
Centre communautaire	19 950 \$
Loisirs	22 982 \$

Total - Loisirs et culture	56 637 \$
-----------------------------------	------------------

Frais de financement	19 120 \$
-----------------------------	------------------

Remboursement en capital	73 777 \$
---------------------------------	------------------

Total - Dépenses	1 109 967 \$
-------------------------	---------------------

Budget adopté à la séance extraordinaire
du conseil du 19 décembre 2024



Prochaines séances du conseil;

-15 janvier 2025 -12 février 2025

Passes de ski La Seigneurie

Disponible dès maintenant au bureau municipal et à la bibliothèque.

Pour nous joindre : 19, rue Gendron Fassett (Qc) J0V 1H0

Tél. : (819)423-6943 Fax : (819) 423-5388

www.village-fassett.com

Pour recevoir l'Info-Fassett par courriel, écrivez à Cindy Turpin: reception@village-fassett.com



MUNICIPALITÉ DE FASSETT